

## ANNEXE

### CALENDRIER DES CAMPAGNES TRIMESTRIELLES

### DE CHANGEMENT DE FORFAIT – ANNEE 2024/25

### CAMPAGNES DEMATERIALISEES VIA L'APPLICATION INKK

CAMPAGNE EXCLUSIVEMENT RESERVEE AUX ETUDIANTS FIMI LOGES			
Début de campagne		Fin de campagne	Date d'effet
Pour novembre et décembre 2024	10/10/2024 à 8h	23/10/2024 à 23h	Novembre 2024
CAMPAGNES POUR TOUS LES PUBLICS D'ETUDIANTS (FIMI LOGES , FIMI NON LOGES + 3 à 5A)			
Début de campagne		Fin de campagne	Date d'effet
Pour le 2 <sup>ème</sup> trimestre	09/12/2024 à 8h	16/12/2024 à 23h	Janv-25
Pour le 3 <sup>ème</sup> trimestre	17/3/2025 à 8H	25/3/2025 à 23H	Avr-24



**Pour les demandes de changements de forfaits sur le 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestre, deux campagnes dématérialisées (via l'application INKK) seront ouvertes aux dates ci-dessus.**

**Pour la campagne de décembre : prise en compte du changement de forfait au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

**Pour la campagne de mars : prise en compte du changement de forfait au 1<sup>er</sup> avril 2025**

*Le changement de forfait s'applique au premier jour du mois suivant le dépôt et la validation de la demande. (Modalité dérogatoire pour les étudiants boursiers pendant la durée du dispositif gouvernemental relatif au repas à 1 €).*